



## AUSTRALIAN DEVELOPMENT SCHOLARSHIPS

Pour la dix-huitième année consécutive le gouvernement australien attribue des bourses de formations professionnelles et universitaires aux jeunes Polynésiens. Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du mercredi 15 juin 2009 jusqu'au lundi 17 août 2009. Ces bourses ont pour but de développer les compétences de personnes ayant une expérience professionnelle et/ou occupant un emploi ainsi que celles des personnes désirant acquérir une nouvelle formation.

### LES CRITERES D'ELIGIBILITE

- Etre de nationalité française
- Résider en Polynésie française depuis 6 ans
- Avoir effectué la majorité de sa scolarité en Polynésie française (primaire et secondaire)
- Avoir entre 18 ans et 35 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- Etre titulaire au minimum du Brevet des Collèges et avoir un niveau Bac ou être titulaire d'un Bac Professionnel pour suivre des formations professionnelles en Instituts techniques (TAFE)
- Etre titulaire d'un Bac général pour poursuivre vers une licence (Bachelor) à l'université
- Etre titulaire d'une licence ou d'un BTS pour poursuivre des études Post licence
- Posséder de bonnes bases en anglais écrit et oral et Obtenir la note minimum de 5.5 au test IELTS (lors des présélections)
- Présenter un projet professionnel dans un secteur prioritaire : l'aquaculture, l'agriculture, la pêche, l'environnement, l'informatique, tourisme/l'hôtellerie, les relations internationales et le commerce, les études supérieures de la langue anglaise à des fins professionnelles (interprétariat), la gestion des ressources humaines, l'industrie du- bâtiment et la maintenance industrielle.
- Le revenu annuel de la famille ne doit pas excéder 5 millions FCFP (si le candidat est financièrement dépendant de ses parents)
- Le revenu annuel d'une personne célibataire ne doit pas excéder 3 millions FCFP (si le candidat est financièrement indépendant)

**LES BOURSES AUSAID SONT DESTINEES EN PRIORITE AUX PERSONNES  
AUX REVENUS MODESTES**

### LA BOURSE

Chaque lauréat ayant obtenu la note de 5.5 requise à l'examen d'évaluation d'anglais IELTS pourra suivre un stage préalable d'anglais intensif d'une durée de 6 mois maximum, suivi de 2 à 3 ans de formation dans le domaine choisi dans un institut technique ou universitaire.

Toutes personnes sélectionnées à l'issue des entretiens n'ayant pas obtenu le minimum requis au test IELTS seront définitivement écartées.

Le gouvernement australien prendra en charge :

- Un billet aller-retour Nouméa/Australie/Nouméa en classe économique,
- Les frais de scolarité,
- Une allocation couvrant les frais d'installation versée à l'arrivée,
- Une allocation de séjour versée tous les 15 jours,
- La couverture médicale.

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers peuvent être retirés dès à présent directement auprès du Ministère de l'Education.

Les pièces à joindre **obligatoirement** au dossier de candidature sont les suivantes:

1. Un projet professionnel sous forme de dossier annexe avec illustration, exposant :
  - vos objectifs universitaires, indiquer la formation que vous souhaitez effectuer et l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier (4 choix possibles dans le même domaine)
  - vos objectifs professionnels à l'issue de la formation
  - les démarches entreprises pour la mise en place de ce projet
  - des lettres de soutien ou de recommandations
  - une photo d'identité
  - un extrait d'acte de naissance
2. une photocopie de votre passeport
3. un extrait de casier judiciaire datant de moins de 6 mois,
4. une copie des diplômes obtenus et des bulletins de notes **ou** une copie des bulletins trimestriels de seconde, première et terminale (pour les personnes de niveau Bac) **et/ou** des stages effectués,
5. une copie des 3 derniers bulletins de salaire (le votre et/ou celui des parents)
6. un curriculum vitae

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT ECARTÉ.**

## LA SELECTION

La valeur du **projet professionnel** du candidat à son retour sur le Territoire à l'issue de la formation entre pour une grande part dans la sélection. Les candidats sont encouragés à bien préparer leur dossier en contactant les services concernés par leur projet au niveau de leur Province pour obtenir des informations.

Une présélection est faite sur dossier. Puis les candidats retenus seront invités **en début octobre** à se présenter pour un entretien en anglais et en français devant une commission formée de représentants du gouvernement de la Polynésie française et du Consulat Général d'Australie, permettant ainsi aux candidats d'exposer leurs objectifs.

Le départ des finalistes vers l'Australie se fera dans la période des mois de juillet 2010 à janvier 2011.

**Les personnes souhaitant de plus amples d'information peuvent prendre contact avec Monsieur Benjamin FULUHEA, Directeur des programmes AusAID au Consulat Général d'Australie en téléphonant au +687 27 01 44.**